

Nous sommes habitants de ce quartier, proche riverain du secteur industriel « Bicharderie-Foulons » et vivement préoccupés par l'évolution de l'urbanisation de notre quartier. Nous sommes réunis en association depuis décembre 2003 défendre le cadre de vie de notre quartier.

Le projet d'accroissement d'activité soumis à cette enquête concernant notre secteur « Foulons » nous concerne pleinement.

En effet l'activité de l'abattoir a créé d'insupportables nuisances olfactives depuis sa création jusqu'aux années 2010, environ date à laquelle des travaux, notamment de confinement ont permis de réduire très largement les nuisances et de manière satisfaisante

Ce projet d'augmentation d'activité retient toute notre attention et suscite des interrogations que nous allons faire valoir ci après :

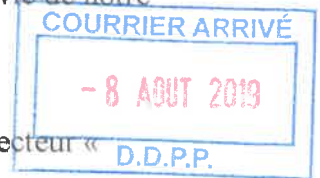
L'étude d'impact mise au dossier intègre de très nombreux chiffres que nous avons synthétisés dans le tableau suivant :

Projet tridival

	actuel	Futur	Augmentation	
			Volume	%
Abattage carcasses/J	205 T	350 T	145 T	70,73%
Activité découpe/J	136 T	300 T	164 T	120,59%
Total	341 T	650 T	309 T	90,62%
Effectif Personnel	370	420	50	14%
Rotation camions/jour	65	75	10	15,38%
Chaudière vapeur			+ 0 Mw	
Chaudière vapeur (projet)			+2,7 Mw	
Capacité froid			identique	0%
Consommation eau eau/an		330 000		
Rejets en step/jour	33 846 m3	55 000 m3		62,50%

L'augmentation du volume d'abatage est très important, 70% et celui de l'activité découpe en aval de 120%

Nous sommes très surpris que doublement de l'activité de découpe ne génère pas un besoin de froid supplémentaire en capacité, donc que quantité d'ammoniac en plus. Comment le pétitionnaire explique t-il cela ?



Le tonnage des entrées et sortie de viande est augmenté de 90%, alors que le nombre de camions n'augmente que de 15%. Comment est ce possible même avec une optimisation des flux ? Nous doutons de la réalité de ces chiffres.

Dans cette étude de plusieurs centaines de pages, **seulement 7 lignes** paragraphe 3.8.1 sur les odeurs. Nous en sommes choqués puisque les nuisances olfactives sont le problème majeur de cet établissement depuis qu'il est en fonctionnement.

Le doublement des capacités n'a pour conséquence que la construction de 645m² mais nous n'avons pas compris pour quoi faire.

Les sources d'odeurs liée à l'activité supplémentaires vont elle pouvoir être confinées ou « piégées par le froid », notamment le sang et les déchets de viande non valorisés ? Nous avons visités les installations de confinement des déchets le 27 avril 2005, elles nous ont semblées déjà très sollicitées. L'étude indique que les surfaces de confinement des déchets organiques ne seront pas étendues, ce qui nous inquiète à l'idée qu'elle puisse recevoir le double de matière sans rompre le confinement.

L'étude d'impact est quasiment muette sur ce sujet très important. Aucune étude sur les conséquences de doublement de l'activité sur les émissions olfactive n'a été réalisée.

Les bétailières seront déchargées puis lavées « a l'air libre » quelle conséquence sur les émissions olfactives ?

Ces émissions olfactives, aucun appareil ne les mesure ni ne les enregistre. Lig' air ne mesure que l'ozone et des particules fines, qui sont pourtant bien moins désagréables que l'odeur d'effluents d'abatage !

En conclusion :

Pour nous, proches riverain de l'établissement, Il n'est pas possible d'émettre un avis favorable à ce projet de quasi doublement de l'activité sans émettre une réserve suspensive imposant la réalisation d' une étude complémentaire portant sur les moyens de réfrigération et de confinements visant à éliminer toute diffusion olfactive à l'extérieur de l'établissement.

Le président Bernard Prouteau

Le vice-président Patrice SORNIQUE


Bernard Prouteau
356, Rue Marcelin Berthelot
45400 Fleury-les-Aubrais
Tel : 02 38 86 39 62

